

ASSEMBLÉE NATIONALE
6 mars 2023

RELATIF AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 809)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS104

présenté par
Mme Le Nabour, rapporteure

ARTICLE 17

À l'alinéa 2, substituer à la seconde occurrence du mot :

« du »

les mots :

« par le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.